

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Genevieve Kirouac

<https://www.cadre21.org/membres/463095692331bd08be0a3be4>

Date d'obtention : 2021-02-12 20:29:43

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Les étapes Sexto consistent à rencontrer le signaleur ou la victime sur la situation (s'assurer que la situation est en lien avec le milieu scolaire sinon référer à la police). Par la suite une évaluation de l'incident est faite ainsi qu'une vérification de l'information auprès d'autres personnes concernées autres que l'investigateur.

Par la suite si l'intervenant évalue que l'intention est malveillante ou de nature criminelle, l'intervenant doit contacter aussi la police sans rencontrer l'investigateur.

Si l'intention est impulsive, l'intervenante doit rencontrer l'investigateur, confisquer le cellulaire par la suite et contacter la police qui fera de la sensibilisation concernant les sextos.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens que peu importe la situation (en lien avec l'école), si le protocole est respecté à la lettre, il devient facilitant d'intervenir. C'est rassurant et aidant, tant pour l'éducateur, la victime, le parent et les policiers.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour ma part, l'étape la plus délicate serait probablement celle de la récolte de la plainte écrite. Guider l'élève sans influencer ses propos afin que la plainte soit recevable et complète. Par contre, si on suit le protocole et les étapes dans l'ordre, l'application ne devrait pas nous causer problème, car tout est clair.